



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le véritable outrage, c'est le racisme !

Une enseignante d'un lycée professionnel de Beaucaire (30), militante de la CGT, a été condamnée le 9 mars 2016, par le tribunal de Nîmes (30), pour outrage à personne dépositaire de l'autorité publique, en l'espèce le maire FN de Beaucaire.

Il est reproché à notre camarade d'avoir lu, pendant un Conseil d'Administration, et au nom des personnels du lycée, une déclaration dans laquelle le FN est qualifié de parti raciste et xénophobe.

La FERC-CGT et la CGT Educ'action apportent leur soutien inconditionnel à l'enseignante condamnée. Cette décision du tribunal de Nîmes est d'autant plus incompréhensible que ce même maire a été relaxé en appel pour les insultes proférées publiquement à l'encontre des enseignant-e-s du lycée de Beaucaire.

Cette condamnation est sans précédent et marque la volonté politique de banaliser le discours de haine de l'extrême-droite et sanctionne celles et ceux qui veulent s'y opposer.

Au-delà de l'appel déjà déposé, la FERC-CGT et la CGT Educ'action tiennent à réaffirmer qu'ils continueront à lutter sans relâche contre les idées de l'extrême-droite et contre celles et ceux qui les diffusent voire les appliquent. Alors que l'extrême-droite dispose de plus en plus de sièges dans les Conseils d'Administration de collèges et de lycées et dans les Conseils d'Ecoles, la FERC-CGT et la CGT Educ'action seront toujours aux côtés des personnels pour combattre l'extrême-droite.

Montreuil, le 10 mars 2016



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43
Internet : www.ferc.cgt.fr - E-mail : ferc@cgt.fr